



Surélévation d'un immeuble locatif



Le projet prévoit la surélévation d'un immeuble locatif à Pully pour créer deux appartements supplémentaires sous une toiture cintrée. Le bâtiment comprend six appartements sur trois étages et un sous-sol. Il s'agit d'une construction en maçonnerie avec des cadres et dalles en béton armé.

Une étude préliminaire de faisabilité, notamment de sécurité sismique, a été élaborée au début du projet. Les faibles surcharges de la nouvelle structure en bois ne modifient pas la sécurité sismique des structures existantes. Des travaux de renforcements de la structure aux étages inférieures n'étant pas nécessaires.

La charpente existante à 4 pans a été démolie pour reconstruire une charpente de forme cintrée. La dalle existante des combles en béton armé ne suffit pas pour reprendre les nouvelles charges des appartements. Elle a été doublée par un nouveau plancher en bois lamellé-collé. La forme du toit a été donnée par des sommiers en bois lamellé-collé cintrés sur lesquels s'appuient des pannes chevrons.

Les interventions durant les travaux de surélévation se limitaient à la toiture et aux façades. La préfabrication des éléments en bois a permis une mise hors d'eau rapide des structures. L'immeuble a pu ainsi rester habité pendant l'ensemble des travaux.

Caractéristiques du bâtiment

- Nombre de niveaux: 3+1 sur rez
- Dimension d'un immeuble : 10x20 m
- Année de construction : 2010



1.



2.

Architecte :
ABA & Partenaires SA, Lausanne

Maitre d'ouvrage :
UBS Fund Management SA

1. Façade sud avant transformation
2. Façade sud après transformation
3. Vue depuis l'intérieure sur balcon
4. Façade ouest après transformation
(Photos ABA & Partenaires SA)



3.



4.